



**HAL**  
open science

## Master Droit des zones côtières, de l'environnement littoral et marin

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des zones côtières, de l'environnement littoral et marin. 2009, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02035295

**HAL Id: hceres-02035295**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035295>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

## ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université du Littoral-Côte d'Opale

Demande n° S3100015230

Domaine : Droit

Mention : Droit des Zones Côtières, de l'Environnement Littoral et Marin

## Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Le Master "Droit des Zones Côtières, de l'Environnement Littoral et Marin" poursuit des objectifs scientifiques et pédagogiques bien ciblés, tenant compte de la transversalité exigée par la spécialité. Les débouchés professionnels sont nombreux et concernent principalement les collectivités territoriales et agences (de l'eau, de bassins). Cet élément devrait faciliter l'insertion des diplômés.

Le Master jouit d'un très bon positionnement au sein des activités de l'Université en droit et dans d'autres disciplines, mais également de celles d'autres acteurs institutionnels locaux (région, IFREMER...).

Il s'inscrit clairement dans l'une des priorités scientifiques de l'établissement : « hommes, sociétés et espaces littoraux ».

Le master s'appuie sur le Laboratoire de recherche juridique dont l'une des activités est consacrée au droit de l'environnement et à la problématique de la gestion des zones côtières et marines, dirigé par D. Fasquelle et rattaché à l'École doctorale de Lille (droit privé/droit public).

On relève une bonne cohérence pédagogique entre les enseignements de M 1 et les objectifs du M 2. L'équipe pédagogique est tout à fait solide et les partenariats de nature à rendre attractive une formation qui peine pourtant à attirer plus d'une dizaine d'étudiants.

### ● Points forts :

- Le Master Droit des Zones Côtières, de l'Environnement Littoral et Marin de l'Université du Littoral-Côte d'Opale est bien orienté sur les aspects professionnalisants de la formation.
- Des objectifs convaincants structurant un projet cohérent.
- Un contenu répondant à la transversalité du domaine abordé et tenant compte de la réalité des débouchés professionnels potentiels.

### ● Points faibles :

- Le parcours recherche paraît moins bien justifié dans la mesure où le très petit nombre d'inscrits laisse à penser qu'il est perçu comme faiblement attractif et où aucun étudiant de la spécialité n'a poursuivi par une thèse à l'issue du M2.
- En dépit des débouchés à l'international, le Master n'attire pas les étudiants étrangers, malgré son ouverture à ceux-ci et la volonté affichée de préparer à des fonctions tournées vers l'Europe et le Monde.
- L'ensemble du dossier est très mal présenté. La fiche RNCP, à laquelle la fiche principale renvoie très fréquemment, est particulièrement indigente. Faute d'un classement et d'intitulés clairs, la navigation entre les différentes pièces fournies est difficile. De très nombreuses données demandées ne sont pas fournies, ne permettant pas une évaluation satisfaisante.



## Commentaire et recommandations

- Il paraît très souhaitable que l'offre de formation soit mieux connue des étudiants français et étrangers, par le biais en particulier d'une plus grande diffusion de l'information auprès des universités européennes, et que les possibilités de stage auprès d'institutions communautaires ou internationales soient explorées et exploitées.
- Il serait souhaitable de consolider le Master transmanche pour l'obtention d'un double diplôme.